

Profession de foi commune

Renouvellement intégral du **Conseil départemental de
l'Ordre des médecins de Paris.**



Chères consœurs, chers confrères, chers collègues,

Nous sommes à un moment inédit de l'histoire du CDOM et une conviction nous rassemble : la confiance doit être reconstruite. Cette confiance ne se décrète pas : elle se mérite par la transparence, la proximité, l'exemplarité et le service rendu aux médecins.

Notre ambition est simple : faire du CDOM un ordre qui conseille avant de sanctionner, accompagne avant de juger et représente réellement l'ensemble des médecins parisiens.

Nos engagements

01 Un Ordre qui nous ressemble

Une représentation de tous les modes d'exercice, de toutes les spécialités et de toutes les générations, car aucun médecin ne doit avoir le sentiment que l'Ordre n'est pas fait pour lui.

02 Un Ordre qui accompagne

De l'installation à la retraite, en passant par un changement d'activité, maternité, maladie, handicap, l'Ordre est un partenaire tout au long de la vie professionnelle. Nous voulons faciliter ces étapes-clés de transition.

03 Un Ordre transparent et exemplaire

Nous tournerons définitivement la page des pratiques ayant altéré la confiance des médecins dans cette institution. Nous avons aussi à cœur de communiquer les comptes et les dépenses annuelles du CDOM.

04 Un Ordre moderne

Accompagner les évolutions de la médecine, soutenir les maîtres de stage dans l'évolution de leur mission pédagogique en lien avec la faculté, et soutenir les pratiques innovantes, dans le respect de l'éthique, de la déontologie, de la recherche médicale et de l'indépendance professionnelle.

05 Un Ordre qui prend soin des médecins

Développer une véritable politique de prévention de l'épuisement professionnel et de la souffrance des médecins, indépendante des logiques de pouvoir qui existent au sein de certaines structures.

06 Un Ordre confraternel, protecteur et réactif

Privilégier le dialogue avant le conflit, accompagner les médecins confrontés à des difficultés professionnelles, prévenir le harcèlement et les violences, défendre les confrères qui accomplissent leurs obligations de signalement et les soutenir face aux atteintes à leur réputation numérique.

07 Mettre en place la commission pénale

Conformément aux dispositions prévues par la loi, elle visera à prendre les mesures ordinaires adaptées, notamment dans les affaires les plus graves (pédophilie, viols...).

Si les médecins ne font pas vivre eux-mêmes leur institution, d'autres finiront par décider à leur place...

Aidez-nous à faire évoluer l'Ordre ! Votez et faites voter pour la liste « Je parie sur l'Ordre ».

L'Ordre des médecins sera ce que nous en ferons !